

Procès-verbal n°4 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Mardi 31 Août 2021
À :	09h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	MM. Claude LUGUEL, Jean-Pierre RIEU
Excusés :	Mme Cendrine MENUJER, M Patrick AURILLON,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 3 de la réunion du 25 Août 2021

MODIFICATION POULES

DEPARTEMENTAL 4 POULE C

La Commission,
Pris connaissance du courriel du Président du club du RC SAUVETERRE, en date du 30 Août 2021 demandant la suppression de l'engagement de son équipe 1 en seniors D4 Poule C, telle que communiquée aux clubs dans le PV du 21.07.21.
Décide de retirer l'engagement de l'équipe RC SAUVETERRE dans la poule C D4
De porter à 10 (dix) le nombre d'équipes composant cette poule.

DEPARTEMENTAL 4 POULE E

La Commission,
Pris connaissance du courriel du correspondant du club du GC GALLICIAN, en date du 31 Août 2021 demandant la suppression de l'engagement de son équipe 2
Décide de retirer l'engagement de l'équipe GC GALLICIAN 2 dans la poule E D4
De porter à 10 (dix) le nombre d'équipes composant cette poule.

DEPARTEMENTAL 3 POULE C

La Commission,
Pris connaissance du courriel du Président du club du AS CAISSARGUES, en date du 31 Août 2021 nous informant du retrait de son équipe réserve,
Décide de retirer l'engagement de l'équipe de AS CAISSARGUES dans la poule C D3
De porter à 10 (dix) le nombre d'équipes composant cette poule.

DEPARTEMENTAL 2 POULE A

La Commission,
Pris connaissance du courriel du Président du club du FC CEVENNES, en date du 12 Août 2021 nous informant du retrait de son équipe,

En conséquence, afin d'assurer un meilleur équilibrage des Poules, la Commission décide de ramener les 2 poules à 11 équipes.

Selon le critère sportif retenu, c'est l'équipe de BELLEGARDE OC qui jouera en poule A (moins bon 11^{ème} de D2 lors de la saison 2019.2020).

CORRESPONDANCES

- Courriel de Mr GUIZA Directeur sportif de l'AS ROUSSON, réponse faite par mail.
- Correspondance de Mr CACHON Président de l'AS ROUSSON, lu en commission ; dossier traité par la CR des Règlements et Mutations dans son PV N° 7 du 19.08.21.

Le Président,

Mr Rouffiac